

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Élections législatives partielles : le PDG rafle la mise

LES urnes ont rendu leur verdict au terme des élections législatives partielles organisées samedi dans trois circonscriptions électorales. En attendant les résultats définitifs du Centre gabonais des élections (CGE), les premières tendances donnent le Parti démocratique gabonais (PDG) vainqueur dans lesdites circonscriptions électorales.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Le premier tour des élections législatives partielles, organisées samedi au 2^e siège du département de la Zadié (Mékambo) dans la province de l'Ogooué-Ivindo, au 1^{er} siège du département de l'Ogoulou (Mimongo) dans la Ngounié, et au siège unique du 1^{er} arrondissement de la commune de Tchibanga a livré son verdict. Conformément au calendrier arrêté par le gouvernement, sur proposition du Centre gabonais des élections. De façon générale, le premier tour des élections législatives partielles s'est déroulé sans heurts.

Dans le département de la Zadié, Franck Atabi Bokamba Ndombi du Parti démocratique gabonais (PDG) aux prises avec Marcel Dibadibadi du Parti social-démocrate (PSD) a remporté, pour ainsi dire, le scrutin avec un score à la Staline ou presque. Le candidat du parti au pouvoir, à en croire la Commission départementale du CGE, a obtenu pas moins de 1 137 voix sur les 1 649 suffrages exprimés. 41 bulletins blancs ou nuls ont été enregistrés. Pour l'heure Franck Atabi Bokamba Ndombi est lar-



Photo: DR/L'Union

Une vue du directoire du Parti démocratique gabonais.

gement en tête avec un score de 77,40 %.

Par contre, au 1^{er} siège du département de l'Ogoulou, le scrutin a été un peu plus serré. Normal quatre candidats étaient sur la ligne de départ à savoir : Dr Charles Sadié du PDG, Andréa Mbigou du PSD, Senturel Ngoma Madoungou du Rassemblement héritage & modernité (RHM) et l'indépendant Alain Bisselo. Si l'on s'en

tient aux résultats provisoires, la victoire échoit au porte-étendard du "parti au pouvoir" qui a engrangé 481 voix, soit 52,92 % des suffrages exprimés. Il est suivi d'André Mbigou qui a récolté 268 voix soit un pourcentage de 29,48 %. Senturel Ngoma Madoungou du RHM arrive en troisième position. Il a récolté une faible moisson de 268 voix, ce qui représente 11,44 % de suffrages exprimés.

L'indépendant Alain Bisselo, bien évidemment, fait office de dernier de la classe. En effet, ce dernier a séduit seulement 16 électeurs, soit 1,76 %.

À Tchibanga, le parti au pouvoir a confirmé sa réputation de "rouleau compresseur". Jean-Charles Yembit Yembit a remporté haut la main l'élection. En témoignent les résultats rendus publics par Jean-Bernard Ngalibika, président de la

Commission départementale. 1116 personnes ont voté pour le candidat du PDG. Marie-France Manomba Boulingui du parti "Les Démocrates" (LD) s'en sort avec 510 voix soit 30,71 %. L'indépendante Marie-Stéphanie Mouyti totalise 133 voix soit 7,07 %. Aristide Mamfoubi également indépendant, quant à lui, comptabilise seulement 34 voix soit 1,81 %. Résultat presque identique pour un autre indépendant, Crépin Thérance Mouloungui. Ce dernier au finish récolte seulement 21 voix soit 1,12 %.

Comme on le voit, le Parti démocratique gabonais, une fois de plus, a écrasé ses adversaires. Nul doute que du côté de Louis, l'heure est à l'autosatisfaction et la réjouissance. Un résultat ne surprenant aux yeux de nombreux observateurs et autres analystes, au regard des forces en présence. Dans tous les cas, les élections législatives partielles constituent un bon ballon d'essai pour les formations politiques de tous bords. D'autant que le Gabon va organiser dans un an des élections générales (locales, législatives et présidentielle).

Contrepoint Gare au triomphalisme !

Y.F.I
Libreville/Gabon

L'ANCIEN "parti unique" n'a pas fait dans la dentelle. Il a remporté les trois sièges en lice dans le cadre des élections législatives partielles. Au regard des résultats provisoires, le PDG a largement gagné dans les différentes circonscriptions électorales. Une confirmation évidente de son capital sympathie auprès des électeurs ? Faiblesse des forces

en présence opposées à cette vieille et expérimentée formation politique en matière électorale ? Bref plusieurs théories toutes plausibles s'affrontent. Toujours est-il que l'équipe de Steeve Nzegho Dieko, secrétaire général de cette écurie politique, ne doit pas s'endormir sur ses lauriers. Penser que les élections législatives partielles donneront le ton des prochains scrutins pourrait être une sérieuse erreur d'appréciation. C'est une

lapalissade de rappeler qu'aucune élection ne ressemble à une autre. Cette victoire peut susciter un regain d'orgueil du côté de l'opposition. D'autant que le jeu en vaut la chandelle. Avec trois élections capitales à venir nul doute que l'autre bord réserve son énergie et ses moyens pour tenter de mettre un terme à l'hégémonie du PDG. Soulignons que lesdites élections législatives partielles sont sans enjeu ou presque. Vu que la

législature s'achève le 11 janvier 2024 comme l'a souligné le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, lors de la dernière rentrée parlementaire. Passé l'euphorie pour les uns et la déception pour les autres, il faut désormais se projeter. Ne dit-on pas que "que ce n'est pas le jour du bal qu'on apprend à danser" ? Les différents états-majors politiques doivent tirer les enseignements des partielles pour affronter les prochaines élections.